

CONSEIL MUNICIPAL du 02 juin 2015

L'an 2015, le 02 juin à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : MM. André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Christian PRIOU, Arnaud PAGEAUD, Mme Catherine ROUIL Adjoints, M. Christophe LEBRETON, Mmes Christelle JAUNASSE, Nathalie GENEIX, Isabelle HARDY, Angélique DELANOU , Anne GUILLET, Lydia BEATRIX, MM. Bertrand DABO, Jérôme SQUELARD, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY.

Absents excusés : M. Réda BEN KEBIL donne pouvoir à Mme Catherine ROUIL, Mme Marie-Laure AREZKI donne pouvoir à Christophe LEBRETON, Aurélie FERRE donne pouvoir à Angélique DELANOU

Secrétaire de séance : M. Christian PRIOU.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 05 MAI 2015

Isabelle HARDY répond à Fabrice ETIE sur sa remarque du budget de l'école du précédent Conseil. Il s'agit d'une équivalence, le message est de ne pas tout focaliser sur l'école.

Fabrice ETIE souhaite préciser que l'augmentation du budget 2015 dédié à l'école primaire publique Jacques Demy est liée à un report de dépenses non réalisées en 2014. Contrairement à ce qui a été noté dans le compte-rendu, elle n'est en aucun cas le résultat du produit de l'augmentation des impôts votée par le conseil municipal après le vote du budget 2015.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE EGLISE

Le Conseil vote à l'unanimité une indemnité de 119.55 € identique à 2014.

MISE A DISPOSITION DES BIENS COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Joseph TESTARD prend place au Conseil.

M. le Maire précise que la compétence a déjà été transférée depuis le 1^{er} janvier 2015 à la Compa. Il ne s'agit que d'inventorier la mise à disposition des biens. Lecture est faite du procès-verbal. Approbation à l'unanimité.

MISE A DISPOSITION DES BIENS COMPETENCE LECTURE PUBLIQUE

La décision de reporter le vote de ce procès-verbal était liée à des imprécisions quant au devenir des bâtiments. Une réponse a été apportée par la Compa : le transfert de la compétence concerne tout le service à l'exception des bâtiments et des personnels. Il n'y a donc pas de problème de sécurité juridique.

Fabrice ETIE conteste. Il estime que la Compa se protège derrière un arrêté préfectoral. Il émet des réserves sur le procès-verbal.

Arnaud PAGEAUD souhaite rassurer les élus en précisant qu'il n'y a pas de risque majeur. Une campagne globalisée d'investissement au niveau de la Compa est prévue prochainement pour notamment rénover le parc informatique.

Voté : 15 pour, 4 abstentions.

RECRUTEMENT SECRETAIRE GENERAL

Après étude des candidatures en commission, M. le Maire informe le Conseil qu'il a été décidé de bénéficier d'une mise à disposition du secrétaire général de Trans-sur-Erdre à mi-temps à titre d'expérimentation jusqu'à la fin de l'année. Une réorganisation des tâches auprès des agents administratifs sera nécessaire.

DEPOT DECHETS SAUVAGES

Le montant des amendes arrêté sera établi suivant le code pénal. Après lecture de l'arrêté proposé, l'accord du Conseil est unanime.

Christian PRIOU informe le Conseil que 5 personnes ont été retrouvées depuis le début de l'année.

DOCUMENT DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS

Arnaud PAGEAUD présente le nouveau document préparé en commission.

Après plusieurs modifications formulées, le document sera adapté avant d'être envoyé aux associations.

REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

Des modifications mineures ont été apportées au règlement. Le Maire demande à ce que soit précisé que la commune participe pour la moitié du coût du service. Adopté à l'unanimité.

PROJET EOLIEN LES TOUCHES-LIGNE

Pas de remarque particulière du Conseil. Un avis favorable unanime est donné.

COMPTE-RENDUS COMMISSIONS

Commission culture

- La date de l'animation assurée par *Paris-Paname* pour les 70 ans et plus a été remise au 05 septembre après midi à cause des voyages en juin.
- Une réunion est prévue vendredi prochain pour la fête des associations. Ce sont à elles de faire des propositions.
- Une convention est en cours d'élaboration avec New Rencard concernant l'utilisation du Théâtre.
- Une réunion sur les projets de *Tilliacum* aura lieu le 26 juin. Une nouvelle soirée est prévue. C'est l'occasion de leur rappeler les mesures de sécurité. La gêne occasionnée lors de la dernière soirée était due à une mauvaise orientation d'uneenceinte.
- Le FCMTL s'occupe de l'organisation des tournois. La porte des vestiaires a été forcée au pied de biche. Le challenge des jeunes bénévoles à Mésanger a lieu la semaine prochaine.
- *Les Artistes de demain* font une exposition du 07 au 11 novembre. Un apéritif/concert est à mettre en place. La Mairie est sollicitée pour soutenir le projet.
- Le 06 juin a lieu le concert de *Poly'sons*. L'association connaît des difficultés budgétaires.
- La commission s'est montrée favorable à la mise à disposition gratuite du théâtre à la compagnie 1 banc pour 2 le 03 octobre car il s'agit d'une exception et que l'action est dirigée vers les jeunes. Le Conseil confirme cette position.

Commission communication

- La numérotation des villages avance. Les courriers ont été distribués par les élus. La réunion publique a lieu le 09 juin.
- Catherine ROUIL présente le projet du nouveau site internet et de l'intranet à disposition des élus. L'interface finale sera présentée par le prestataire mercredi prochain. L'idée est de faire du site un outil de communication sur les projets de la commune et le suivi de son actualité. Un remodelage de la charte graphique est en cours. Présentation d'un nouveau logo.

Lydia BEATRIX invite les élus à s'impliquer dans l'intranet pour centraliser le travail de Conseil. Des élus témoignent de difficultés pour accéder à l'outil où l'utiliser. Une démonstration d'utilisation est nécessaire.

Commission voirie

- Rappel des travaux en cours. Le Point à Temps est arrivé, le curage des fossés est organisé et la consultation pour l'enduit d'usure est en cours.
- Un appel d'offres a été lancé pour les travaux du parking devant l'école St Pierre et de la rue de l'Espérance.
- La roto faucheuse est arrivée, le travail va pouvoir commencer.
- Les sanitaires du Plan d'eau sont en cours de construction.
- Un retour positif a été constaté sur la tonte raisonnée mise en place au plan d'eau.

Commission enfance-jeunesse

Le recrutement des TAP est urgent, seuls 2 animateurs restent pour la rentrée prochaine. Il est difficile de trouver de nouveaux animateurs.

COURRIERS DIVERS

- Des coupes sont offertes par la commune sur la demande de l'association des 3PPP. Un concours de palets est prévu le 07 juin.
- L'assemblée générale du club pongiste a lieu le 07 juin, celle du FCMTL le 05 juin.
- Une réunion aura bientôt lieu avec le propriétaire du Proxi, le locataire et la Compa pour étudier les possibilités de développement.
- Lecture est faite de la réponse du service juridique de l'AMF au sujet du litige FROMENTIN-DESORMEAUX.

Fabrice ETIE précise que le service juridique de l'association des maires de France (AMF) a confirmé que la décision du conseil municipal du 20 mai 1989 portant sur la cession gratuite du terrain de M. André Fromentin à la commune de Teillé n'est plus applicable. En effet, cette procédure a été invalidée par la Cour constitutionnelle en septembre 2010. Les délais de recours étant dépassés, la déclaration préalable délivrée à M. André Fromentin est donc opposable au tiers.

- Lecture d'un courrier de l'association des artisans Articom qui réagit aux propos de M. ETIE sur le brûlage des déchets dans la zone artisanale.

Fabrice ETIE répond qu'il ne fait que constater et qu'il s'agit de salubrité publique. Il faut faire cesser ces actes d'incivisme. Christian PRIOU ajoute que des procédures de traitement des déchets ont été mises en place dans la zone artisanale et fait remarquer que le brûlage de déchets a également lieu chez des particuliers. Un arrêté est envisagé.

- Réunion de travail sur les communes nouvelles prévue le 29 juin.

GUIHARD André

TESTARD Joseph

AREZKI Marie-Laure

Procuration à Christophe LEBRETON

PRIOU Christian

ROUIL Catherine

PAGEAUD Arnaud

BEN KEBIL Réda

Procuration à Catherine ROUIL

LEBRETON Christophe

DABO Bertrand

JAUNASSE Christelle

GENEIX Nathalie

HARDY Isabelle

SQUELARD Jérôme

DELANOU Angélique

FERRE Aurélie

Procuration à Angélique DELANOU

GUILLET Anne

ETIE Fabrice

OUAIRY Michel

BEATRIX Lydia